RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Fiche bilan du micro-projet

TeMeUm
Terres et mers ultramarines

Déploiement et adaptation du protocole d'observation des oiseaux d'eau indigènes nicheurs, le Héron strié *(Butorides striata)* et la Poule d'eau *(Gallinula chloropuspyrrhorrhoa)* sur la ravine Hermitage (Saint Paul)

TERRITOIRE DE L'OUEST

Groupement d'intérêt public
Réserve Naturelle Nationale
Etang de Saint-Paul

I. Présentation

Structure, personne en charge du projet et statut	Territoire de l'Ouest Rémy Le Roux – Chef de projet gestion des milieux aquatiques au sein du service GeMAPI – Direction de l'eau
Coût total du projet (en euro)	19 200 euros
Montant du financement sollicité (respectivement en valeur et % du coût total)	50 % environ soit 8 000 Euros
Lieu de réalisation	Ravine de l'Hermitage – Commune de Saint-Paul
Contact (mail et tel)	remy.le-roux@tco.re +262 692 46 30 20
Date de début du micro-projet	08/11/2023 (Date de signature de la convention entre le Territoire de l'Ouest et le GIP RNNESP.

Contexte, enjeux et rappel des objectifs *(1000 car. max) :*

Dans le cadre de sa compétence GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le Territoire de l'Ouest (TCO) intervient sur la ravine Hermitage pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes comme la Laitue, la Jacinthe d'eau, ou encore la Liane « patate ». La zone, connectée au lagon par un écoulement permanent de la STEU de l'Hermitage, bénéficie ainsi d'une continuité hydraulique et écologique avec le milieu marin et présente par conséquent des enjeux écologiques forts. Dans le cadre de l'appel à projets Te Me Um de l'OFB, le Territoire de l'Ouest a mandaté le Groupement d'Intérêt Public de la Réserve Naturel Nationale de l'Etang Saint Paul pour observer les oiseaux d'eau indigènes nicheurs (le Héron strié et la Poule d'eau) sur la ravine Hermitage. L'objectif final était d'avoir une meilleure connaissance des comportements de l'avifaune afin que le TCO puisse continuer d'intervenir sur les espèces exotiques envahissantes tout en limitant son impact pour ces espèces protégées et patrimoniales.

Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution *(500 car. max - évènements externes ayant influé significativement sur l'exécution du micro-projet (favorables ou défavorables))*

Le départ de l'agent du Territoire de l'Ouest référent sur cette étude a entrainé un retard dans la réalisation de ce microprojet. De plus, la meilleure période d'observation étant dépassé, le choix a été fait d'attendre l'année suivante pour mettre en place ce réseau d'observation.

Le site d'étude a été élargi à l'ensemble de la ravine Hermitage (du rejet de STEP au lagon) afin d'acquérir des données sur l'ensemble du linéaire et d'avoir ainsi une continuité terre-mer dans le protocole.

Rappel des partenaires du micro-projet

Pour mener à bien cette étude, le Territoire de l'Ouest a sollicité les compétences du

Groupement d'Intérêt Public de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint-Paul. En effet, cet organisme possédait les enregistreurs nécessaires à la mise en place du protocole ainsi qu'une très bonne expertise et connaissance du territoire ainsi que les enjeux écologiques associés.

II. Bilan technique et financier

II.1 Exécution technique

Tâches réalisées et productions : *renseigner le tableau en page 4*
(commentaires, 300 car. max)

L'exécution de ce micro-projet s'est déroulée dans l'ordre chronologique suivant :
- Rédaction et signature de la convention entre le GIP RNNESP et le Territoire de l'Ouest
- Mise en place des enregistreurs sur le site d'études sur plusieurs semaines
- Analyse des données vidéos
- Rédaction du rapport technique.

L'ensemble des éléments sont repris plus précisément dans le rapport technique ci-joint.

Résultats obtenus : *renseigner le tableau en page 4*
(commentaires, 300 car. max)

Les résultats, précisés dans le rapport technique, ont permis d'acquérir des connaissances sur la population de Poules d'eau et de Hérons, d'avérée la reproduction sur site de ces deux espèces et mieux appréhender leurs habitats préférentiels.

Bilan des partenariats engagés *(présentation des partenariats engagés, 500 car. max)*

Un seul partenariat pour la mise en place de ce micro projet, avec le GIP de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint Paul. Partenariat productif et riche en enseignement notamment pour le partage de données et d'observations sur deux territoires géographiquement distants mais qui présente des similitudes sur le comportement de ces deux espèces.

Office français de la biodiversité
44 avenue Pasteur
97300 CAYENNE
lea.masserey@ofb.gouv.fr
romy.loublier@ofb.gouv.fr

Points d'évaluation	Description des actions du micro-projet	Résultats prévus du micro-projet	Résultats obtenus du micro-projet (indicateurs)	Résultats différés du micro-projet
Amélioration dans la préservation de la biodiversité	Mise en place d'enregistreurs vidéo et sonore à plusieurs reprises, sur différents habitats afin d'avoir une meilleure connaissance sur les zones de croissance, d'alimentation et de reproduction notamment. Ce protocole a également permis d'avérer la reproduction de ces espèces lors de la période d'échantillonnage. La durée d'enregistrement après la pose était de 24h, ensuite l'agent du GIP RNNESP venait retirer les 4 enregistreurs avant exploitation des données.	L'objectif de ce projet est donc une meilleure identification des comportements et des périodes de reproduction de deux espèces à la Réunion : La Poule d'eau et le Héron strié. L'objectif final étant de limiter les impacts potentiels lors des travaux d'entretien de la flore exotique aquatique envahissante sur ce milieu.	Bonne connaissance des comportements de l'avifaune sur la période Fin octobre / début Février. Cela a également permis de mettre en évidence les habitats les plus favorables en fonction des espèces. (Ex : Le Héron Strié colonise d'avantage les zones composées de Typhaies). Les enregistrements obtenus ont également permis d'observer des juvéniles pour chacune de ces deux espèces ce qui atteste d'une reproduction sur ce site. Cartographie des types de formations végétales favorables à la présence des oiseaux d'eau sur le site	Meilleure gestion des actions de traitement des EEE en intégrant les enjeux avifaunistique Favoriser les habitats favorables à la reproduction de ces deux espèces. Intégration des résultats dans le projet ReMHOM sur ce même site

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2022

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

I.1 Exécution financière : à remplir, sauf pour les associations

Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du micro-projet TeMeUm « Déploiement et adaptation du protocole d'observation des oiseaux d'eau indigènes nicheurs, le héron strié (*Butorides striata*) et la poule d'eau (*Gallinula chloropus pyrrhorrhoa*) sur la ravine Hermitage (Saint-Paul) »

		PREVISONNEL		REEL				
Détail des coûts	**Intitulé de la dépense**	Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	dont auto-financement	dont financement demandé à l'OFB dans le cadre de Te Me Um	dont autres financements
Personnel permanent partiellement affecté au projet	Encadrement du micro-projet		4496 euros	Chef de projet : 18j à 171 euros Responsable de service : 5j à 283 euros	4 496 euros	4 496 euros	0	
	Autre							
Personnel non permanent								
Déplacements	Déplacements *(ie vols longs courriers)*							
	Déplacements locaux							
	Hébergement							
	Restauration							
Equipement *(ie dépenses d'équipement/investissement imputables au projet)*								
Autre	Location salle et matériel							
	Honoraires prestataires	20 jours à 500 euros	10 000	20 jours à 500 euros	10 000 euros	2 000 euros	8 000 euros	
	Edition *(ex : frais d'impression)*							
Total								

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, statut, signature et cachet)



Commentaires éventuels sur l'exécution financière

Le pilotage du projet a été assuré par deux personnes différentes : l'une en charge de la réponse à l'appel à projet, l'autre de sa mise en œuvre. Ce changement de chef de projet explique une légère variation dans l'estimation et la réalisation des coûts.

Vous trouverez en PJ l'attestation de paiement au GIP RNNESP pour les prestations réalisées.

Attention : les frais de structure ne sont pas pris en charge, la rémunération éventuelle des salariés concernés par le micro-projet se fait sur la base du coût réel journalier (fiches de paie à l'appui).

II.2 **Perspectives après micro-projet et conclusion**

Stratégie de sortie de micro-projet adoptée (le cas échéant) *(la destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplication, communication autour du micro-projet/ valorisation - 400 car. max.)*

Le matériel appartenait au partenaire du TO, le GIP RNNESP, qui a donc récupéré ses 4 enregistreurs après la période d'échantillonnage. Aucun autre équipement n'a été sollicité pour la mise en place de cette étude.

La valorisation de ce projet se fera par l'intermédiaire d'un autre appel à projet de l'OFB, ReMHOM sur le site de la ravine Hermitage qui vise à restaurer les fonctionnalités des zones humides mais également de valoriser le projet de manière pédagogique en créant un sentier d'interprétation comprenant des panneaux pédagogiques sur les enjeux faune / flore.

Leçons à tirer pour de futurs micro-projets *(dont éléments et acquis réplicables du micro-projet - 400 car. max)*

L'expérience acquise lors de ce micro-projet souligne l'importance d'une coordination étroite et continue entre les partenaires, en particulier lorsqu'un changement de personnel intervient en cours de projet. La mise en œuvre du protocole d'observation a également démontré la nécessité de caler précisément le calendrier du projet sur les périodes biologiques clés des espèces ciblées. Par ailleurs, l'adaptabilité dont a fait preuve l'équipe, notamment en élargissant le périmètre d'étude pour couvrir l'ensemble du linéaire de la ravine, a permis d'améliorer la représentativité des données collectées. Enfin, le partenariat avec une structure disposant à la fois d'un matériel adéquat et d'une fine connaissance écologique du territoire a constitué un facteur clé de réussite, dont la reproductibilité pourrait être envisagée sur d'autres territoires présentant des enjeux similaires.

Y a-t-il eu un effet de levier grâce à Te Me Um *(accès à d'autres financement et/ou perspectives de poursuivre avec un projet de plus grande envergure ? Si oui, merci d'expliquer - 500 car. max)*

Ce projet s'inscrit dans un projet plus large : ReMHOM, appel à projet de l'OFB pour la

Office français de la biodiversité
44 avenue Pasteur
97300 CAYENNE
lea.masserey@ofb.gouv.fr
romy.loublier@ofb.gouv.fr

Restauration des Milieux Humides en Outre-Mer. Le projet a débuté au mois de Juillet 2024 et les données acquises lors du micro projet TEMEUM ont permis d'alimenter le diagnostic Faune/flore prévu avec des données précises sur l'avifaune et les communautés végétales associées.

Office français de la biodiversité
44 avenue Pasteur
97300 CAYENNE
lea.masserey@ofb.gouv.fr
romy.loublier@ofb.gouv.fr

Article pour le site internet *(500 car. max, possibilité de joindre des documents ou liens)*

Depuis 2018, la communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations, communément appelée compétence GeMAPI. Elle intervient sur diverses thématiques pour notamment restaurer des milieux aquatiques et limiter les risques d'inondation, protégeant ainsi les biens et les personnes vulnérables.

Sur le volet des milieux aquatiques, l'île de La Réunion fait face à une problématique importante par la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Ces espèces, en perturbant les écosystèmes locaux, augmentent le risque d'inondation et menacent la faune et la flore indigène. Pour contrer leur expansion, le Territoire de l'Ouest met en œuvre un programme de gestion et des mesures spécifiques principalement mécaniques pouvant avoir des impacts sur les habitats, le milieu marin et l'avifaune.

Pour les minimiser, le Territoire de l'Ouest, lauréat de l'appel à projet de l'OFB « Te Me Um », a souhaité mener une étude de novembre 2023 à février 2024 en collaboration avec le Groupement d'Intérêt Public de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul (GIP RNNESP) sur le volet scientifique. Le but étant de mieux comprendre les comportements de l'avifaune présente sur la ravine et zone humide de l'Hermitage et ainsi permettre au Territoire de l'Ouest d'adapter ses interventions tout en protégeant les espèces locales, parfois patrimoniales et protégées.

Cette étude s'est traduite par l'installation d'enregistreurs sonores et vidéos à différents emplacements de la zone d'étude avec un enregistrement continue de 24H. Les données, collectées et analysées par le GIP RNNESP, ont révélées que les habitats observés sont propices à la reproduction du Héron Strié (*Butorides Striata Rutenbergi*) et de la Poule d'eau (*Gallinula Chloropus Pyrrhorrhoa*), en témoigne la présence de leurs juvéniles. Chacune de ces deux espèces colonise des habitats spécifiques pour leur croissance, leur alimentation et leur reproduction.

Cette première étude a permis d'enrichir la connaissance et la compréhension des comportements de l'avifaune présente sur la ravine et zone humide de l'Hermitage. Elle a également aidé le Territoire de l'Ouest à adapter ses pratiques de gestion des EEE pour minimiser le dérangement de ces espèces durant les périodes critiques de reproduction.

En complément de cette étude « Te Me Um », le Territoire de l'Ouest est également lauréat de l'appel à projet « ReMHOM » et mène un ambitieux projet de restauration de cette zone humide, témoignant ainsi de l'engagement de la collectivité pour préserver ces milieux vitaux.

Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée

- au moins 3 photos* assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté

**L'utilisation des trois photos fournies est strictement et uniquement réservée à l'illustration du site internet, du compte Twitter et du groupe Facebook du programme Te Me Um. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l'OFB.*

Office français de la biodiversité
44 avenue Pasteur
97300 CAYENNE
lea.masserey@ofb.gouv.fr
romy.loublier@ofb.gouv.fr

- les productions et livrables associés au micro-projet
- pour les associations, document Cerfa n°15059*02 Compte-rendu financier de subvention complété.
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par Te Me Um

Office français de la biodiversité
44 avenue Pasteur
97300 CAYENNE
lea.masserey@ofb.gouv.fr
romy.loublier@ofb.gouv.fr